

Rapport du Président

Commission Permanente du vendredi 11 septembre 2015

6^{ème} Commission N° CP-2015-8-6-7

Service instructeur

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

Service consulté

INSERTION PAYSAGERE DES LIGNES ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES ET CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE K217

Résumé: La commune de HEIDWILLER a sollicité une aide financière départementale pour son projet d'insertion paysagère de lignes électriques et téléphoniques. Cette opération est inscrite dans le contrat de territoire de vie de deuxième génération (CTV2) Sundgau, pour une subvention départementale de 24 788 €.

La commune de HEIDWILLER a sollicité une aide financière départementale pour son projet d'insertion paysagère de lignes électriques et téléphoniques, dans le cadre du contrat de territoire de vie de deuxième génération (CTV2) Sundgau.

Des visites de terrain ont permis d'appréhender l'opportunité du projet eu égard aux critères de la convention départementale signée avec les différents partenaires.

L'éligibilité de ce projet a été vérifiée lors de la réunion de la Commission de Programmation des Travaux du 8 octobre 2014. La Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne, réunie le 3 novembre 2014, a validé cet avis technique.

La commune a transmis, entre-temps, les justificatifs nécessaires pour attester du démarrage effectif des travaux.

Par conséquent, je vous propose de lui accorder une aide financière d'un montant total de 24 788 € pour son projet d'insertion paysagère des lignes électriques et téléphoniques, tel que détaillé dans l'annexe au rapport et selon la convention de partenariat entre le Département du Haut-Rhin, Electricité Réseau Distribution France (E.R.D.F), Orange et le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin (SDEGHR).

Le versement de la subvention départementale sera effectué en un seul paiement à la fin des travaux sur la base des factures et d'un récapitulatif présentés par la commune et visés par la Trésorerie.

Les crédits seront prélevés sur le Programme K217 au Chapitre 204 - Fonction 71-Nature 204142 - code programme 35921 (AP 2013).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Eric STRAUMANN